

# Repères

décembre 2020  
n° 269

le magazine de la ville de Saran



## Une nouvelle jeunesse POUR LES CHIMOUTONS

**Saran**

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



[www.saran.fr](http://www.saran.fr)

## 2#DANS LE RETRO



◀ **.17 octobre:** Découverte de la faune et la flore de Saran en compagnie de Loiret Nature Environnement.



◀ **.11 novembre :** Afin de rendre hommage à la mémoire des combattants et victimes de la Première Guerre mondiale, une cérémonie a eu lieu au monument aux morts du Bourg. En comité restreint, sans présence de public, en raison des contraintes sanitaires. *(voir page 21)*

**.20 novembre :** Distribution de masques aux élèves du groupe scolaire des Sablonnières avec Maryvonne Hautin. Le 9 novembre la même initiative a été prise auprès des collégiens de Montjoie *(voir page 9)*.



**.17 novembre :**

Début des travaux d'aménagement de bandes cyclables sur la RD702 entre les communes de Saran et Gidy. (fin des travaux prévue pour fin décembre 2020)



## « Habiter la Ville plutôt que d'y résider »

Notre rôle est bien de réfléchir et de construire le Saran de demain. Si tout le monde s'accorde à dire qu'il faut « produire du logement » pour répondre à la demande, l'essentiel n'est-il pas de prendre en compte les aspirations et les besoins des familles qui évoluent au fil des années, en favorisant aussi bien l'accès à la propriété, qu'elle soit sociale ou privée.

Il ne s'agit pas seulement de répondre aux enjeux du présent mais bien de préparer l'avenir : créer la ville de demain, en plaçant au centre la question du « Vivre ensemble notre ville ».

Le logement social si décrié par certains – parfois par ceux qui en ont bénéficié à une époque de leur vie, et qui me demandent si je ne pourrais pas « favoriser » leurs enfants ou quelqu'un de leur famille – participe à construire une ville équilibrée. Et c'est en s'adaptant à cette demande que notre ville parvient à rester un lieu d'échanges et de bon vivre, et réussit le pari de la participation de toutes celles et ceux qui en font son identité.

Le travail avec les bailleurs sociaux est important pour faire en sorte que leur patrimoine ne se dégrade pas et soit entretenu régulièrement. Dans le dossier présenté ce mois-ci, vous constaterez que le Quartier des Chimoutons va vivre à l'heure d'une profonde réhabilitation. Un projet construit depuis de nombreux mois pour les locataires et avec les locataires.

Après le Vilpot ou une rénovation a été conduite il y a deux ans, c'est la Bertinerie Bourg qui va également voir ses façades refaites à partir de fin novembre. Et pour ceux qui étaient inquiets pour le Bourg, surtout pendant la campagne électorale d'ailleurs, j'ai le plaisir de vous informer que le transfert des commerces est prévu pour fin 2021, donc demain...

Il faut donc dès maintenant penser au réaménagement de ce Centre Bourg qui dans mon esprit va plus loin que la future place Nelson Mandela à créer.

Nous reviendrons très prochainement vers vous pour que vous nous aidiez à dessiner cet espace, et je ne doute pas du regard créatif que certains pourront avoir. Des mois de travail, un vaste chantier, un gros projet, mais une réussite collective sans aucun doute...

Et c'est tout le sens que l'on peut donner à cette phrase  
« HABITER LA VILLE PLUTÔT QUE D'Y RÉSIDER ! »

Pour finir, je tenais à vous dire que la morosité de la situation actuelle ne doit pas nous décourager. Il nous faut continuer de vivre (presque) comme avant, pour mieux préparer la sortie de cette crise sanitaire. Je tiens donc tout particulièrement à vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

Bien cordialement,

Maryvonne Hautin

### SOMMAIRE

Dans le rétro	p.2
Édito	p.3
Regards	p.4
Actu	p.8
Sortie	p.9
Loisirs Jeunes	p.10
Menus	p.11
Métier d'À venir	p.12
Action jeunesse	p.13
Vie-Visage	p.14
Infos social	p.16
Actu éco	p.17
Ici...	p.18
...Et là	p.19
Espace public	p.20
Travaux	p.22
Reflet saranais	p.24



RETROUVEZ-NOUS SUR :  
[www.ville-saran.fr](http://www.ville-saran.fr)



fluicity

Monavis-citoyen

### REPÈRES/SARAN

Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

• **Directrice de la publication :**  
Maryvonne Hautin, maire.

• **Responsable du service communication :**  
Christian Musio

• **Rédaction, photographies** (D. Vandeveldel)  
**et mise en pages :** Service communication  
02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

• **Diffusion :** par nos soins.

• **Impression :** Imprimerie Prévoist Offset.

• **Tirage :** 9 000 exemplaires.

• **ISSN :** 0153-7016

• **Dépôt légal :** décembre 2020  
Imprimé sur papier FSC recyclé

• **Numéros de licence :**  
1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.



# Une nouvelle jeunesse POUR LES CHIMOUTONS

• Dossier réalisé par Arnaud Guilhem

**Quartier résidentiel, avec ses pavillons et son habitat collectif, sa propre vie et ses liens avec l'ensemble de la commune, Les Chimoutons inaugurent une nouvelle ère. Outre les structures et équipements municipaux déjà présents sur place, le quartier accueillera d'ici fin 2025 le groupe scolaire des Parières. Pour l'heure, il assiste au début de la réhabilitation de la résidence des Chimoutons, qui lui offrira un nouveau visage et contribuera à un plus grand rayonnement.**

**A**vec le lancement de l'opération de réhabilitation de la résidence des Chimoutons en octobre dernier, c'est tout un quartier qui inaugure d'ores et déjà sa seconde jeunesse. Ce quartier, qui conjugue pavillons et habitats collectifs, équipements et structures de proximité municipaux, et autres services (desserte par bus et Pôle santé alentour) fait l'objet de toute l'attention de la Ville. « Les Chimoutons sont un quartier important de Saran » confirme **Maryvonne Hautin** « La municipalité travaille dessus depuis de nombreuses années ». Après l'installation de la restauration municipale

(ou cuisine centrale) dès 1991, l'implantation du multi-accueil « Les P'tits Loups » en 2014, un nouveau chapitre de la vie du quartier s'écrit déjà « Le projet élaboré en concertation avec les habitants, LogemLoiret et la Ville va donner une toute autre dimension à la résidence des Chimoutons » souligne le maire. Mais aussi au quartier dans son ensemble.

### Une meilleure qualité de vie

Le projet de réhabilitation de la résidence des Chimoutons a été commencé en 2017. Auparavant, « Les élus ont été sollicités en 2014, par une pétition des habitants, avec plusieurs demandes,

ce qui a donné lieu à une réunion au pied des immeubles » indique **Mathieu Gallois, adjoint à la Vie et relais de quartiers, citoyenneté, action sociale et logement**. Ainsi, la Ville a œuvré afin que ces demandes soient entendues par le bailleur LogemLoiret, « Le tout dans le dialogue et l'échange, nous y tenons. Et ce projet se concrétise grâce à ce travail. La question du logement est essentielle dans la vie d'une personne. Elle conditionne différents aspects de sa vie. Nous y sommes particulièrement attentifs ». Dans le même mouvement, un travail de proximité en faveur d'une plus grande cohésion entre les habitants et d'un meilleur « vivre ensemble » a été commencé par le service Vie sociale de l'Action



Béatrice Maridet

Mathieu Gallois

sociale municipale, via le « Jardin participatif et solidaire ». Cette perspective d'une qualité de vie meilleure s'est aussi appuyée sur des exigences formulées par la Ville auprès de LogemLoiret. Parmi celles-ci « Que le même nombre de logements soit conservé et que l'identité du quartier demeure » précise **Béatrice Maridet, responsable du service logement et handicap**. De fait, « Cette opération va redynamiser ce quartier qui ne demandait que ça ».

### Au présent et au futur

La nouvelle jeunesse du quartier des Chimoutons s'inscrit également dans un futur à moyen terme, avec la construction du groupe scolaire des Parières, qui accueillera près de 300 jeunes élèves, et dont la livraison est attendue pour la fin 2015. La réalisation de la voirie desservant ce nouvel équipement est programmée pour 2022 et constituera la première étape du projet. « Actuellement, nous ne sommes pas en situation de saturation dans les écoles de la Ville » souligne Maryvonne Hautin « Avec le groupe scolaire des Parières, nous préparons l'avenir ».

### La résidence des Chimoutons réhabilitée

Après plus de 4 décennies d'existence, la résidence des Chimoutons vit à l'heure de sa réhabilitation. Ce chantier tant attendu par les locataires se déroulera en 2 phases principales. La première a débuté en octobre, allée Hélène-Boucher. La deuxième phase, concernant les allées Adrienne-Bolland et Jean-Mermoz doit intervenir à compter de février.

Cet important projet d'ensemble porte tout d'abord sur la rénovation des collectifs.

Dans les parties communes, elle se traduira par la mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur (allées Hélène-Boucher, Jean-Mermoz et Adrienne-Bolland), le remplacement des menuiseries extérieures pour les locaux communs et cages d'escalier, la réfection des embellissements de cages d'escalier et des halls, la mise aux normes incendie, et la réfection partielle de la couverture.



Dans les logements, le programme porte sur la réfection des embellissements dans les pièces « humides », la reprise ou remplacement des éléments de plomberie et le remplacement des appareils sanitaires, le remplacement des chaudières et la création d'un système VMC, la réfection des installations électriques (tableau et prises de courant). Sans oublier la révision des persiennes et le remplacement des portes palières et du système d'interphonie.

Particularité et contrainte forte de cette réhabilitation : les travaux vont s'effectuer alors même que les logements sont occupés. A terme, le nombre de logements (137) restera identique.

Au dehors, cet espace résidentiel va être sensiblement redéfini. Avec une part importante consacrée à la verdure (80 arbres plantés). Des espaces détente et des voies réservées à la circulation piétonne seront créés. Les espaces de stationnement des véhicules seront réaménagés (1 place par logement).

Le projet prévoit également la réhabilitation du terrain multi-sport (peinture, reprise partielle de la balustrade), l'installation de jeux pour les enfants, et au-delà l'accessibilité (PMR) de l'ensemble des nouveaux aménagements. Par ailleurs, des locaux « passe-paquet » remplaceront les colonnes enterrées dédiées aux ordures ménagères. Quant à la circulation des véhicules, celle-ci a été repensée. Ainsi, la résidence ne sera pas un espace traversé. L'allée Jean-Mermoz constituera son accès principal. L'allée Hélène-Boucher étant mise en impasse.

Pour LogemLoiret, ce chantier représente « Un investissement important de près de 6,3 millions d'euros et toute l'évolution du quartier » précise **son directeur général Olivier Pasquet** « Nous sommes heureux de concrétiser ce projet. Notre objectif est de réaliser quelque chose de correct, qui apporte beaucoup de satisfaction aux locataires. Depuis 3 ans, nous avons échangé à de nombreuses reprises autour de ce projet. Nous avons toujours eu l'intention de le mettre en route. Les locataires ont été patients et je les en remercie. Nous remercions également la Ville de Saran pour tout le travail de concertation mené ensemble et pour la garantie de la moitié des emprunts qu'elle apporte ».

**L'achèvement de cette réhabilitation est prévue -sous réserve- pour fin 2022.**

### Le futur groupe scolaire des Parières

Le groupe scolaire des Parières, qui constituera le quatrième groupe scolaire de Saran, devrait être opérationnel fin 2025.

12 à 13 millions d'euros vont être investis par la Ville afin de concrétiser ce projet.

Un projet qui a donné lieu à une vaste consultation auprès de l'Inspection académique, les enseignants, les parents d'élèves et l'ensemble des services municipaux concernés (restauration, périscolaire, sport...)

Le programme, actuellement en cours de finalisation, sera réalisé par le groupe Exprimme, selon les recommandations de la Ville. Il prévoit la construction de près de 3 000 m<sup>2</sup> de bâtiments avec des aménagements en pourtour sur une surface au sol de 6 443 m<sup>2</sup> : sise à proximité immédiate des locaux de la restauration municipale. Le nouveau groupe scolaire accueillera environ 12 classes, soit peu ou prou 300 élèves de petites sections jusqu'au CM2, dont les 3 classes de maternelles actuellement présentes au Centre Marcel-Pagnol.

« Il s'agit d'un beau projet qui va amener du renouveau dans le quartier des Chimoutons et va nous permettre de soulager des classes, tout en redonnant sa vocation de centre de loisirs au centre Marcel-Pagnol » résume **Aziza Chair, adjointe à l'enfance et au scolaire**. « Le nouveau groupe scolaire sera situé dans un quartier qui accueille déjà des équipements de proximité et il contribuera à sa nouvelle image, celle d'un quartier ouvert aux autres et à l'ensemble de la commune ».

La voirie qui desservira le futur groupe scolaire est en cours d'études. Elle prévoit la création d'un cheminement doux, en dehors du trafic automobile, vers la rue des Chimoutons, avec des trottoirs de 4,5 m de large, intégrant une piste cyclable et un espace piétons. Actuellement, les plans restent à finaliser.

Sa réalisation est annoncée pour 2022.

Un autre accès au groupe scolaire, depuis la ZAC des Portes du Loiret, propriété du Conseil départemental, n'est pour l'heure pas envisagé.





# LA RESTAURATION MUNICIPALE

C'est en 1991, sur le site des Parières, que la cuisine centrale de la Ville a été créée.

Au quotidien, ce service municipal produit en régie peu ou prou 1 500 repas à destination des scolaires, des seniors et du portage de repas à domicile.

Après quasiment trois décennies d'activité, la cuisine centrale a bénéficié entre novembre et juin derniers de travaux d'extension et de réhabilitation.

À terme, elle devrait être alimentée en fruits et légumes produits en mode bio par la régie agricole municipale, dont la création est prévue à proximité, au cœur du Domaine du Clos Vert jouxtant le centre Marcel-Pagnol (voir page 8).

# LE MULTI-ACCUEIL LES P'TITS LOUPS

Inaugurée en octobre 2014, cette structure municipale du service Petite enfance accueille au quotidien 140 enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans.

Trois types d'accueil sont ainsi proposés : la crèche (accueil collectif), l'accueil familial (accueil au domicile des assistants maternels municipaux), et le Relais d'Assistants Maternels (pour les assistants maternels agréés indépendants de la commune, les enfants et les parents employeurs).

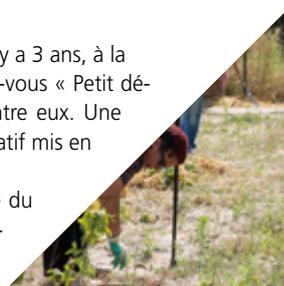
L'équipe constituée de professionnels de la petite enfance (puéricultrices, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, assistants maternels, pédiatre, psychologue, conseillère en économie solidaire et familiale) assure la qualité de la prestation et la prise en charge globale des jeunes enfants, en lien avec leur famille.



## LE JARDIN PARTICIPATIF ET SOLIDAIRE

Sis au cœur des jardins familiaux, le jardin participatif et solidaire est né il y a 3 ans, à la demande des habitants de la résidence des Chimoutons, lors d'un rendez-vous « Petit déjeuner » organisé par la Ville, afin de créer du lien et des échanges entre eux. Une concrétisée dans le cadre du développement de projet collectif et participatif mis en œuvre par le service Vie sociale de l'Action sociale municipale.

Ce jardin collectif « pas comme les autres », s'inscrit dans la dynamique du quartier et du dialogue entre les habitants, leur bailleur et les services municipaux. Il est piloté par le groupe « Paroles d'habitants », avec la participation active des locataires de la résidence des Chimoutons.



Outre les travaux de jardinage et de plantations, dont les récoltes sont offertes à différentes associations (Relais orléanais, Secours Populaire...), il s'agit d'un lieu de vie, d'un lieu ressource où se cultive également le « vivre ensemble » et la cohésion entre habitants. Un lieu de convivialité très prisé par les enfants où se déroule barbecues et autre fête d'Halloween. Un lieu culturel également avec en autres l'accueil de la bibliothèque itinérante et la création du « Journal du jardin », dont les 2 premiers numéros ont été conçus par les habitants.

Pour l'heure à l'arrêt, en raison de crise sanitaire, l'activité pourrait reprendre au printemps prochain.

## LES JARDINS FAMILIAUX

Depuis le début des années 80, le quartier des Chimoutons dispose de 11 jardins familiaux (dont Le jardin participatif et solidaire) propriété de la Ville. Créés à proximité immédiate de la résidence des Chimoutons et de la structure de la restauration municipale et gérés par le service municipal de l'Aménagement, ces jardins de 230 à 240 m<sup>2</sup> de surface sont dédiés exclusivement au jardinage et bénéficient d'un point d'eau.

Ils sont accessibles aux habitants du quartier via un contrat de location (45 euros annuels plus consommation d'eau), en fonction des disponibilités.



## Le saviez-vous ?

Le nom du quartier Chimoutons a une signification très terre à terre.

En cet endroit auraient été parqués les moutons en provenance de la Beauce.

En y laissant leurs déjections, il n'en fallait pas plus pour que les habitants de l'époque appellent ce lieu « Chimoutons ».

# LA RÉGIE AGRICOLE MUNICIPALE

## prend pied



**La Ville va acquérir 3,7 ha de terres cultivables, premier jalon du projet de création d'une ferme en régie municipale. L'accent sera mis prochainement sur la signalétique du Domaine.**

C'est une transaction des plus fructueuses que la Ville s'apprête à conclure, en se portant acquéreuse de 3,7 ha de terres agricoles. 3,7 ha idéalement situés, car au sein même du Domaine du Clos-Vert (ex Zone Agricole Protégée), à l'ouest du Centre Marcel-Pagnol. « Les services de la Ville ont effectué un travail important afin de répertorier les différentes parcelles en jachère depuis des années » indique **Maryvonne Hautin** « Je suis contente que cette acquisition ait pu se réaliser dans des délais courts. Nous allons continuer à travailler sur ces opérations ». Il s'agit là en effet d'une belle opportunité qui permet à la Ville de prendre appui dans son projet de création d'une ferme biologique en régie municipale. Un engagement prioritaire du mandat 2020-2026.

Quid des terres concernées? « Il s'agit d'un ancien verger, très intéressant, situé au bord du forage d'eau et d'une arrivée électrique (voir par ailleurs), des terres accessibles

par la rue du Grand-Clos» précise **Audrey Carme, instructrice de l'Environnement à la Ville**. A terme, ces terres seront remises en agriculture -raisonnée-. Elles permettront d'alimenter en fruits et légumes la restauration municipale, qui fonctionne en régie, et produit au quotidien près de 1 500 repas destinés aux scolaires, aux seniors et au portage de repas à domicile. « Nous sommes actuellement en plein travail pour mettre en place ce projet de ferme en régie. Pendant ce temps, il faut faire vivre le terrain ». Ces terres accueilleront l'an prochain de l'éco-pâturage. Elles feront par ailleurs l'objet d'une étude de sol, afin de déterminer comment les fertiliser de manière naturelle.

### Une identité qui s'affiche

Des travaux ont été réalisés au cours des derniers mois auprès des parcelles jouxtant le chemin des Petits-souliers. Ainsi le local technique du forage d'eau a été érigé, afin d'accueillir la pompe immergée, le sur-compresseur et les équipements indispensables à l'acheminement de l'eau sur les 2 terrains affectés au maraîchage. 2 parcelles qui disposent également désormais d'une connexion au réseau électrique.

L'année prochaine, l'attention sera portée sur l'identification du Domaine du Clos-Vert. Début 2021, 5 « totems » seront installés aux

différents points d'entrée du Domaine. Au nord, au croisement de la rue du Ran-d'Abbas et de la rue de la Pelleterie ; à l'est, chemin des Petits-souliers et rue du Grand-Clos ; au sud, au croisement de la rue des Poiriers et de la rue du Ran-d'Abbas ; à l'ouest, à l'entrée du chemin des Marmitaines. Toute une signalétique sera également déployée sur le domaine, avec des panneaux informatifs et de sensibilisation (données sur l'Inventaire de la Biodiversité Communale réalisé en 2017-2018, sons, odeurs...). La signalétique des chemins sera également implantée.

• **Arnaud Guilhem**



SaranRepères.Décembre.2020.N°269

## A LA DÉCOUVERTE DU CLOS-VERT

Une dizaine de Saranais a pris part le 17 octobre à la balade découverte du Domaine du Clos-Vert, proposée et animée par l'association Loiret Nature Environnement en partenariat avec la Ville.

Au programme de cet après-midi bucolique, la découverte de la flore d'automne mais aussi la dégustation de fruits et autres baies.

*Un premier rendez-vous, prélude à d'autres balades organisées prochainement.*

# Distribution de masques aux écoliers et collégiens

**La mairie a fourni gracieusement des masques aux élèves des écoles primaires et aux collégiens. Une action de solidarité et de sécurité sanitaire qui met aussi en évidence la carence de l'État.**



Thierry Berthélemy



Maryvonne Hautin



Aziza Chair

**D**ébut et mi-novembre les écoliers du primaire et les collégiens ont reçu deux masques fournis par la mairie. Il s'agit de masques de qualité, en tissu lavable (50 fois) et aux normes Afnor. Ceux des écoliers ont été réalisés par un établissement de travail adapté d'Ormes. La distribution de ces protections a touché 1 135 élèves des écoles primaires ainsi que 520 collégiens de Montjoie et 600 de Pelletier. À noter que la municipalité a décidé, dans un souci d'équité, de fournir des masques à tous les élèves de Pelletier et pas uniquement aux jeunes Saranais qui le fréquentent. Le coût global de cette opération s'élève à près de 15 000 euros. Une dotation exceptionnelle a été votée à l'unanimité lors du conseil municipal d'octobre. La distribution a ainsi permis à quelque 2 300 élèves d'être équipés, dès l'âge de six ans, sans charges financières pour les familles. « C'est un choix politique, assure **Aziza Chair, adjointe municipale** à l'enfance et à la vie scolaire. Il est logique et nécessaire de protéger

les enfants et d'aider les parents. C'est dans notre ADN. Nous avons été élus sur la base du service public de proximité et de solidarité ». La Ville a souhaité contribuer à contrer la propagation du virus, tout en comblant une défaillance de l'État.

## Comblant un vide

Le gouvernement a rendu obligatoire le port du masque pour les 6-11 ans, mais n'a alloué aucun moyen à l'Éducation nationale. Logiquement les collectivités locales ne devraient pas se substituer à l'État pour ce qui concerne la sécurité sanitaire de la population. Le gouvernement aurait dû doter les établissements scolaires massivement en masques dès la rentrée de septembre. Et ce afin d'y limiter le prévisible rebond pandémique. « Nous répondons aux obligations en comblant un vide, poursuit **Thierry Berthélemy, conseiller municipal délégué au sco-**

**laire.** Nous dénonçons les carences de l'État.

Ce sont toujours les mêmes qui font les efforts ». Et de mettre en avant la protection de l'enfance. Celle-ci est régie par la Convention internationale des droits de l'enfant et notamment celui à la santé. Équiper les élèves de masques barrière c'est aussi assurer la protection des enseignants. Ce qui est normalement du ressort de l'Éducation nationale. À noter qu'au plan de l'agglomération, trois autres communes ont également abondé au financement de masques pour les élèves : Fleury-les-Aubrais, Saint-Jean-de-la-Ruelle et Saint-Jean-de-Braye. Des actions conformes aux valeurs politiques de ces mairies.

• **Clément Jacquet**



# Mains tendues : acte 2

**L'action de solidarité entre le centre de loisirs Marcel Pagnol et l'association «Les Mains tendues» prend un nouveau tour avec l'arrivée de l'hiver. Il s'agit aujourd'hui d'organiser une collecte de duvets, de toiles de tente, d'alimentation... pour porter assistance aux sans abris et aux plus fragiles en ce retour du froid.**

**E**n janvier l'équipe d'animation et les 6-7 ans du centre de loisirs démarraient une action en faveur des plus démunis. Un échange de qualité avec l'association caritative orléanaise qui aide les sans domicile fixe et les personnes en rupture sociale. Il s'agissait de sensibiliser les jeunes à l'entraide et à fournir aux plus fragiles des objets et produits de première nécessité. Cela a permis de distribuer, lors notamment de trois maraudes

aux parents des jeunes du centre ainsi qu'aux parents des élèves qui fréquentent les accueils périscolaires. Le but est la collecte de toiles de tente, de duvets, de produits d'hygiène, d'alimentation non périssable... « Il s'agit une nouvelle fois de sensibiliser les enfants à cette cause, explique **Marie-Noëlle Leloup, directrice du centre de loisirs élémentaire**. D'agir pas à côté des autres mais l'un à côté de l'autre. Aller ensemble sur le même chemin pour construire le monde de demain ».

**Aider ceux qui n'ont rien : un acte éducatif**

L'opération solidaire est un bon vecteur éducatif, comme en témoigne, **Jean-Baptiste, animateur** : « Ce projet permet de faire connaître

très satisfait. « Nous sommes ravis de ce partenariat fort, se réjouit-il. Saran est précurseur en la matière. La sensibilisation du jeune public c'est important. En lançant cette nouvelle action nous espérons récolter du matériel qui dort dans les caves, les greniers, pour le distribuer aux plus fragiles d'entre nous ». La mairie souhaite que ce partenariat s'inscrive dans la durée et que d'autres structures pour la jeunesse (base préados de la Caillerette, relais de quartiers...) et d'autres services municipaux (culture...) y participent. « Soutenir les associations, les sans abri, c'est dans notre ADN, lance **Aziza Chair, adjointe municipale à l'enfance et à la vie scolaire**. Ce partenariat est porteur des valeurs de citoyenneté, de solidarité, d'entraide qui nous sont chères. C'est un bon moyen de sensibiliser la jeunesse. Et à travers elle nous touchons aussi les parents ». A noter que la pièce « Lettres sans abri » du jeune Achille Jourdain qui devait être jouée le 21 novembre au théâtre de la Tête noire en présence des enfants de Marcel Pagnol, est reportée à une date ultérieure.

• **Clément Jacquet**



**Marie-Noëlle Leloup**

en février et à la Toussaint, ce que les enfants avaient réalisé : savons, tours de cou polaire, gourdes personnalisées... Les enfants ont également confectionné crêpes, cookies, cakes. Lorsque les bénéficiaires ont su que les gâteaux et cakes avaient été faits par des enfants ils les ont spontanément applaudis. En cette période hivernale c'est une nouvelle opération qui vient de prendre forme. Les enfants du centre Pagnol ont réalisé des flyers plastifiés en forme de main, accompagnés d'un petit savon. Avec pour texte un appel à la collecte. Ils ont été distribués dès fin novembre



**Jean Baptiste Poiseau**

les valeurs de partage, d'échange. Nous observons une réelle évolution dans le comportement des enfants. Comme par exemple plus d'entente dans les jeux ». **Jérôme Schenck, cofondateur des « Mains tendues »**, est



**Aziza Chair**

# Parents, ceci vous concerne !

## LES RAPPELS ET LES DÉLAIS DE RÉSERVATION

<b>CENTRE DE LOISIRS VACANCES SCOLAIRES</b>	<b>6 SEMAINES</b> avant la période souhaitée	<b>CENTRE DE LOISIRS MERCREDI</b>	<b>6 SEMAINES</b> avant le jour souhaité
<b>PÉRISCOLAIRE MATIN ET SOIR</b>	<b>7 JOURS</b> avant le jour souhaité	<b>PÉRISCOLAIRE MIDI</b>	<b>3 SEMAINES</b> avant le jour souhaité*
<b>SÉJOURS GRAND LIOT</b>	<b>3 SEMAINES</b> avant la période souhaitée	<b>STAGES SPORTIFS</b>	<b>3 SEMAINES</b> avant la période souhaitée

## LES VACANCES DE NOËL DU 21 AU 31 DÉCEMBRE

(fermeture des structures les vendredis 25 décembre 2020 et 1<sup>er</sup> janvier 2021)  
Le fonctionnement (ou non) des structures de loisirs citées ci-dessous dépend exclusivement de l'évolution de l'épidémie COVID19.

**Dans les clubs ados** (11/17 ans dans les relais de quartier)

**Club du Vilpot** - semaine du 21 au 24 décembre 2020

**Club du Bourg** - semaine du 28 au 31 décembre 2020

**Pour rappel** : pour accéder aux activités jeunesse, l'adhésion est obligatoire (disponible dans les clubs ados ou au Point Information jeunesse - 10€ pour l'année en cours).

## LES VACANCES D'HIVER DU 22 FÉVRIER AU 5 MARS 2021

### ANTICIPATION

**Les centres de loisirs** → jusqu'au 9 janvier 2021

**Le Grand-Liot** du 22 au 26 février → jusqu'au 30 janvier 2021

**Les stages sportifs** du 22 au 26 février → jusqu'au 30 janvier 2021

**Les stages sportifs** du 1<sup>er</sup> au 5 mars → jusqu'au 6 février 2021

## LES ACTIONS ENFANCE-JEUNESSE

**En ces temps inédits d'épidémie COVID 19, les gestes barrières sont de mise dont la distanciation physique, le port du masque obligatoire dès 6 ans... Comment les enfants vivent-ils ces instants dans les structures de loisirs ?**

Chirurgicaux, en tissu, aux couleurs ternes ou flamboyantes, les masques, à présent obligatoires dès 6 ans dans les écoles, structures de loisirs depuis le 30 octobre (11 ans auparavant), complètent la panoplie vestimentaire (ou accessoires) des enfants.

**Que pensent-ils du port du masque durant leurs temps de loisirs et/ou périscolaires ?**

**Pour Baptiste, Raphaël et Timéo, 9 ans à la base de la Caillerette le mercredi** : « Nous le supportons plutôt bien et on s'habitue mais c'est dur. Nous avons appris à vivre avec, à bien le mettre et à le changer dans la journée. On a pas peur du virus car on fait attention. Ça nous gêne surtout quand on fait du sport, qu'on court et qu'on joue ensemble car au centre, on court beaucoup, on a chaud et on transpire. Pour les autres activités au centre, c'est pas toujours facile car on ne s'entend pas quand on parle mais c'est plus facile qu'à l'école car on joue et on apprend pas pareil... ».

**Pour Rayan, Timothé, Miguel, 10 ans, tous 3 de l'école du Chêne Maillard et à la base** : « C'est pas facile pour respirer mais y'a pire. À l'école, c'est plus dur car on est assis alors qu'au centre, on peut bouger, courir, jouer et on a juste un peu plus de mal pour respirer. On doit penser à boire car le masque, ça donne soif. Des fois, on a du mal à se reconnaître, on ne sait pas à qui on parle ou avec qui on joue, on doit souvent lever la voix alors ça crie un peu partout. On ne sait pas si l'autre rit, s'il fait la tête, alors on regarde les sourcils, ça peut aider avec les yeux. Le masque, c'est bien pour se protéger et on a pas le choix, même si on rêve de le retirer ! ».



### PLUS D'INFORMATIONS :

Secrétariat de la Direction Éducation et Loisirs (DEL)  
02 38 80 34 18



# Restauration municipale Décembre

### MENU VÉGÉTARIEN

#### LUNDI 30 NOVEMBRE

Pommes de terre et  
topinambours  
vinaigrette  
Boulettes de bœuf  
Brocolis  
Carré frais bio  
Fruit de saison

#### MARDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE

Macédoine de  
légumes  
Cuisse de poulet  
Épinards béchamel  
Île flottante

### MENU VÉGÉTARIEN

#### MERCREDI 2 DÉCEMBRE

Feuilles d'endives  
sauce blanche  
Frittata maison  
(omelette garnie)  
Pommes de terre  
sautées  
Leerdammer  
Cocktail de fruits  
au sirop

#### JEUDI 3 DÉCEMBRE

Carottes râpées  
vinaigrette  
Sauté de veau  
marengo  
Riz bio  
Yaourt bio aromatisé

#### VENREDI 4 DÉCEMBRE

Velouté de châtaigne  
et potiron  
Filet de saumon  
à l'oseille  
Printanière de légumes  
Babybel bio  
Fruit de saison

#### LUNDI 7 DÉCEMBRE

Chou rouge  
vinaigrette  
Émincé de porc  
au jus de thym  
(émincé de dinde)  
Purée de  
pommes de terre  
Fromage blanc  
aromatisé

#### MARDI 8 DÉCEMBRE

Pamplemousse  
Sauté de joue de  
bœuf au paprika  
Macaroni bio  
Chanteneige  
Éclair vanille

#### MERCREDI 9 DÉCEMBRE

Salade de risetti  
Poulet fermier rôti  
Brocolis bio  
P'tit fruité  
Fruit de saison

### MENU VÉGÉTARIEN

#### JEUDI 10 DÉCEMBRE

Œufs durs mayonnaise  
Aiguillettes de blé  
aux carottes  
Haricots verts,  
châtaignes  
Bûche de chèvre  
Fruit de saison

#### VENREDI 11 DÉCEMBRE

Betteraves vinaigrette  
Pépites de hoki  
meunière  
Petits pois carottes  
Camembert bio  
Fruit de saison

#### LUNDI 14 DÉCEMBRE

Salade iceberg et  
pignons de pin  
Lasagnes  
à la bolognaise  
Chavroux  
Compote bio

#### MARDI 15 DÉCEMBRE

Salade piémontaise  
Poisson sauce poivron  
Haricots beurre  
Kidiboo  
Fruit de saison

#### MERCREDI 16 DÉCEMBRE

Avocat et maïs  
vinaigrette  
Sauté d'agneau  
Boullgour  
Comté aop  
Fruit de saison

#### JEUDI 17 DÉCEMBRE

Repas de Noël



### MENU VÉGÉTARIEN

#### VENREDI 18 DÉCEMBRE

Chou blanc vinaigrette  
Parmentier végétarien  
Salade verte  
Petit suisse nature  
Compte



L'origine des viandes bovines sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : [www.ville-saran.fr](http://www.ville-saran.fr)





**A 20 ans, Amandine Grivot prépare le Diplôme d'État d'éducatrice de jeunes enfants et une licence Sciences sanitaires et sociales auprès de l'IRTS de Montrouge. Un double cursus sur le mode de l'alternance qui allie formation théorique et stages et répond à ses aspirations professionnelles.**

Originnaire de Saran, **Amandine Grivot** est de retour dans sa commune depuis novembre, à l'occasion d'un stage au multi-accueil des P'tits Loups. Un stage qui s'inscrit dans le cadre de sa 2<sup>e</sup> année d'études en alternance pour l'obtention du Diplôme d'État d'Éducatrice de Jeunes Enfants (DEEJE). « Cela se passe bien, on s'adapte vite et on s'y sent vraiment bien. Outre la découverte de la section des «grands», je tourne sur la structure afin de me familiariser avec les différentes tranches d'âge » explique-t-elle. L'étudiante s'initie ainsi à l'univers de chérubins âgés de 2 mois à 2 ans et demi et 3 ans. Le multi-accueil saranais ne lui est pas inconnu : Amandine y a effectué précédemment son stage découverte en 3<sup>e</sup>. Une semaine « qui n'a fait que confirmer mon choix, depuis le primaire ». Le choix d'exercer auprès des jeunes enfants « afin de voir leur développement et de pouvoir répondre à leurs besoins ».

Après l'obtention d'un bac ES en 2018, « Plutôt que de m'inscrire en BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social),



j'ai trouvé une «prépa» (en un an) à Sainte-Croix-Sainte-Euverte, à Orléans, afin de passer le concours pour la formation d'éducatrice de jeunes enfants (EJE) qui s'effectue en 3 ans. Il n'y a pas d'école à Orléans. Je me suis inscrite à Montrouge (92) en septembre 2019. Mon but est d'obtenir le DEEJE, qui est de niveau Bac+3, plus la licence Sciences sanitaires et sociales dans le cadre d'un double cursus ». Après un stage de 2 mois « super enrichissant » en région parisienne, Amandine aurait dû effectuer un second stage en mars dernier, annulé en raison du COVID 19.

#### Pour un développement harmonieux

Par définition, l'éducatrice de jeunes enfants « s'attache à favoriser le développement

global et harmonieux des enfants en partant de l'observation de leurs potentialités motrices, cognitives, relationnelles, affectives, artistiques. En créant un environnement en adéquation avec les besoins fondamentaux de l'enfant, il ou elle contribue à leur éveil et à leur apprentissage à la vie ». Pour cela, Amandine suit une formation complète qui aborde de nombreux aspects, tels que le psycho-développement de l'enfant, la psychanalyse, la santé, la sociologie, le droit, l'économie et encore l'anglais. « Actuellement, ma formation est perturbée par le contexte sanitaire. Les cours se déroulent les vendredis -je suis donc absente de la structure- en visioconférence ce qui est un peu compliqué ». Pour parfaire son cursus, Amandine devra effectuer 2 autres stages de 8 semaines en 2021/2022. Son diplôme obtenu, elle sera à même d'exercer en crèche, micro-crèche et PMI (Protection Maternelle et Infantile). « Au bout de 3 ans d'expérience, je pourrai devenir directrice de structure. Ce qui m'attire, c'est la PMI ». Un service départemental qui, en substance, assure la protection de la mère et de l'enfant jusqu'à 6 ans. Au préalable et en parallèle à sa formation, Amandine a travaillé dans l'animation à Saran, auprès de chaque tranche d'âge. Que ce soit en août 2018 au Centre Marcel-Pagnol, dans le cadre des activités périscolaires en juin 2019 et en enfin en juillet dernier à la base de la Caillerette. « J'ai su rapidement ce que je voulais faire » résume-t-elle « Je suis fière d'avoir touché à tout et je recommande ma formation. Il faut foncer, ne pas hésiter à tenter et à toucher à tout ». La motivation et l'enthousiasme sont des atouts incontestables.

• **Arnaud Guilhem**

L'ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS est un professionnel du travail social et de l'éducation.

- Il accompagne de jeunes enfants dans une démarche éducative et sociale globale en lien avec les familles.
- En créant un environnement en adéquation avec les besoins fondamentaux de l'enfant, il ou elle contribue à leur éveil et à leur apprentissage à la vie sociale.
- Son rôle consiste à stimuler la créativité des enfants et à favoriser l'acquisition de leur autonomie et de leur socialisation.

- Ses fonctions se situent à trois niveaux : éducation, prévention, coordination.
  - Le Diplôme d'état est désormais reconnu de niveau bac + 3 (niveau 6) confère le grade de licence.
- L'admission se fait sur dossier et entretien via Parcoursup.

> POUR TOUS RENSEIGNEMENTS <  
Contacter le PIJ de Saran : 02 38 80 34 12

# PAROLES DE JEUNES !!

**Une cinquantaine de jeunes, de 11 à 17 ans, sont inscrits aux clubs ados du Bourg et du Vilpot. Jessie, Ilan et Azaria, fidèles habitués, livrent ici leurs témoignages enthousiastes.**

« Sympa », « cool », « top ». Les structures pour adolescents sont assurément plébiscitées par la jeunesse saranaise qui les fréquentent. Il faut dire que les animations, les activités et les projets proposés par les équipes d'animation sont à chaque fois adaptés aux attentes de leurs âges. Ainsi **Jessie, 15 ans**, qui vient régulièrement au relais de quartier du Bourg depuis la rentrée de septembre. « Les animateurs sont très sympas, dit-elle. Depuis toute petite j'aime ce qu'on nous propose. Je suis allée au centre de loisirs Marcel Pagnol et à la base préados de la Caillerette, c'était super aussi ». Et de citer ce qui lui a plu depuis la rentrée : l'activité graph pour la réalisation de

fresques et d'affiches, l'atelier pâtisserie, la sortie au parc d'attraction Nigloland. Sans oublier l'Escape game pendant les vacances de la Toussaint, sur le thème d'Halloween, auquel ont participé les jeunes des deux structures. Suivi d'une gourmande Candy course à la recherche de bonbons. La jeune lycéenne apprécie aussi la structure comme lieu d'accueil, de rassemblement, de discussion entre jeunes et aussi avec les animateurs. Ce besoin d'être ensemble auquel aspirent naturellement les adolescents.

## Hologramme, accrobranche, aide aux devoirs

**Ilan, 13 ans**, est un fervent habitué du club Vilpot. Après avoir, lui aussi fréquenté plus jeune Marcel Pagnol et la Caillerette, dont il se remémore les barbecues, les veillées lors des sorties de grandes vacances. « J'aime l'ambiance du club Vilpot, je fréquente la structure la semaine et pendant les vacances scolaires. C'est un peu mon deuxième chez moi. J'aime discuter avec les copains sur les jeux vidéos, participé aux ateliers travaux manuels, bricolage ». Et de mettre en avant ce qu'il a réalisé : un

vidéo-projecteur avec une boîte à chaussures, un hologramme pour son téléphone... Ilan apprécie aussi les jeux de société, le ping-pong, les sorties escalade, accrobranche, l'atelier cuisine... et bien plus encore. Quand on aime on ne compte pas ! **Azaria, 13 ans**, vient également au Vilpot, après avoir fréquenté le local jeune de « Crevette » juste en face et aussi le centre Pagnol. « C'est que des bons moments ici, assure-t-il. J'ai rencontré des copains. J'ai aimé la sortie Family Park, le camping lors d'un séjour en Vendée... ». Il évoque aussi les fêtes du quartier auxquelles il a participé en tenant un stand de jeux pour les petits. Et aussi les repas partagés avec les habitants. Il se souvient être allé au théâtre voir sa sœur qui, lorsqu'elle fréquentait la structure, avait joué la pièce franco-portugaise « Kif-Kif ». Azaria loue enfin l'accompagnement scolaire dont bénéficie aussi les jeunes du Bourg : « C'est super d'avoir l'aide aux devoirs, ça nous aide à réussir nos études ».

• **Arnaud Guilhem**



PHOTOS : Nicolas Mondia

# ERIC VIDAL :

« L'eau n'est pas un bien marchand ! »



**Président d'« Eau Secours 45 », collectif qui milite pour la mise en place d'une régie publique de l'eau potable, Eric Vidal nourrit de grands espoirs.**

**Ses échéances : un grand débat sur l'eau l'an prochain, et au 1<sup>er</sup> janvier 2024 la redéfinition totale des services publics de l'eau potable.**

**U**n militant de la première heure pour la défense de la gestion publique de l'eau et de l'assainissement. **Eric Vidal**, 65 ans, président du collectif Eau Secours 45, est un homme engagé pour la protection de ce bien commun. « Nous nous battons pour contrer la mainmise privée sur l'eau. Ce bien naturel, indispensable, n'est pas un bien marchand », explique-t-il avec conviction. Membre de l'ACA (Alternative citoyenne abraysienne) il est l'un des co-fondateurs du collectif « Eau Secours », mouvement citoyen qui a vu le jour en 2010, porté sur ses fonds baptismaux par Attac, l'ACA et la Ville de Saran. Viendront ensuite s'agréger au mouvement, des citoyens, des associations environnementalistes, des collectivités, la mairie d'Ingré, des partis politiques (Le PCF, les Verts...). Le leitmotiv commun : imposer un réel contrôle de la production, de la gestion et de

l'utilisation de l'eau et défendre les usagers. L'acte fondateur d'« Eau Secours 45 » a été une réunion publique à la salle des fêtes de Saran, placée sous l'égide de la Fondation Danièle Mitterrand, France Liberté, dont l'un des objectifs est la défense des droits humains et notamment celui du droit à l'eau.

### Lanceur d'alerte

L'enjeu pour lequel agit Eric Vidal est capital. D'autant plus depuis que la Métropole a confié en 2017 toute la production de l'eau à diverses multinationales, au titre de délégations de service public. Se profile toutefois une opportunité unique de mettre en place une grande régie publique de l'eau : tous les contrats et marchés d'eau et assainissement des 22 communes de la Métropole arrivent à échéance fin décembre 2023. Ils seront totalement redéfinis. Et le président d'Eau Secours de rappeler qu'une pétition circule actuellement en ce sens (Ndlr : voir les coordonnées en bas de page).

« Nous avons trois objectifs : la préservation des ressources, la qualité de l'eau et le mode de gestion, explique le disert président. Nous nous battons pour une régie complète avec une implication des citoyens sur l'ensemble de la métropole. Avec les notions de solidarité, d'accès à l'eau pour tous, en dehors de toute notion de bénéficiaire ». Pour un vrai service public en somme ! « Je suis optimiste, poursuit-il. L'opinion publique évolue dans le bon sens. Les gens sont de plus en plus et de mieux en mieux informés. De nombreuses grandes villes ont choisi de passer en régie : Paris, Grenoble, Nice, Lyon... ».

La cause défendue par « Eau Secours 45 » est d'intérêt général. Ce qui lui a permis d'être reconnu par les acteurs de l'eau, d'être institutionnalisé, en intégrant la CCSPL (Commission consultative des services publics locaux) à la Métropole. Si le collectif a fait de la gestion de l'eau potable son cheval de bataille numé-

ro un il s'est aussi distingué sur l'eau en général (l'agriculture, les pesticides, les nappes phréatiques, le rejet des eaux usées dans la Loire...). Et Eric Vidal de souligner que toutes les communes du nord-ouest de l'agglomération (Ormes, Ingré, Saran...) sont impactées par l'agriculture. D'où la nécessité selon lui de préserver des espaces sans industrie, des zones humides.

### 17 % aux élections municipales

Quand on lui demande les raisons profondes de son militantisme, il répond du tac au tac : « J'ai besoin de comprendre, un besoin d'engagement. C'est une passion. La lutte pour l'eau est la synthèse de tous les combats militants que j'ai pu mener par le passé. J'ai des valeurs de gauche : lutter contre les injustices, pour l'intérêt général, la défense de l'usager ». Des convictions chevillées au cœur.

Sur le plan professionnel, ce jeune retraité a travaillé dans les secteurs du culturel, du social et de l'éducation. Eric a été, entre autres, animateur nature (centre culturel de Saint-Jean-de-Braye), éducateur, instituteur spécialisé au centre des Montées (institution de rééducation), dans de nombreux établissements Segpa...

Eric Vidal a également été très engagé dans la Fête des résistances et des alternances créée en 2016 et qui s'est tenue pendant trois ans à Semoy (tables rondes, stands, débats, coté festif...). « Le vrai militantisme est dans la rencontre, l'échange », clame-t-il. Autre marqueur de son engagement civique et politique : Eric s'est présenté aux élections municipales 2008 sur Saint-Jean-de-Braye et a obtenu, sur la liste ACA, 17 % des voix.

### Un grand débat sur l'eau en 2021

Eric Vidal jette un regard sur le sens de ses combats et sur la situation générale. « En France nous sommes globalement sur le re-



culoir sur beaucoup de domaines sociaux, de services publics, analyse-t-il. Il faut défendre les acquis, lutter contre la régression sociale. Il faut se regrouper. Eau secours 45 est dans une stratégie réformiste. Je suis pour le bouleversement de la donne, sinon nous allons droit dans le mur et c'est le citoyen qui en fera les frais ». Et plus loin : « Il faut se mobiliser sur l'eau. Nous allons demander en 2021 un grand débat sur l'eau, afin, que les régies soient réelles. Sur la durée je suis confiant, sur la notion de bien commun. Il faut se mobiliser suffisamment. En tant que militant je veux une régie intégrale ».

Côté loisirs l'homme volubile et passionné pratique le vélo, aime les balades en forêt, le cinéma, la lecture et la vie de famille. Marié à Chantal, il a quatre enfants (Nicolas, Solène, Camille, Julien) et neuf petits-enfants.

• Clément Jacquet



**PÉTITION**  
**POUR UNE RÉGIE PUBLIQUE**  
**DE L'EAU POUR LES 22 COM-**  
**MUNES DE LA MÉTROPOLE**  
 À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024

#### Par courrier :

Eau Secours 45, Maison des associations.  
 46, ter rue Sainte Catherine.  
 45000 Orléans

#### En ligne :

<https://aleaucitoyenneorleans.wesign.it/fr>

# LA DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL ANNULÉE

**En regard des conditions sanitaires actuelles, la traditionnelle distribution des colis de Noël aux seniors saranais est reportée. Un autre rendez-vous est envisagé éventuellement au printemps prochain.**

C'est à contre cœur que les élus ont décidé d'annuler la traditionnelle distribution des colis de Noël aux seniors saranais, qui devait intervenir comme chaque année ce mois-ci.

Après avoir considéré les différentes modalités possibles afin d'assurer la remise de ces colis, « Il nous a semblé plus raisonnable d'annuler la distribution, afin de protéger nos aînés et de ne pas les mettre à cette occasion en situation de risque. Nous sommes désolés. Nous nous en faisons une fête » explique **Josette Sicault, adjointe aux seniors et à la petite enfance.**

D'habitude, ce rendez-vous cher aux seniors, est organisé sur plusieurs lieux de la commune et sur plusieurs jours par le service municipal de l'Action sociale, avec la participation active

des élus. Ainsi, plus de 1 000 colis de Noël ont été distribués l'an dernier aux Saranais de 70 ans et plus, sans condition de revenus.

## Un rendez-vous reporté

A contexte sanitaire exceptionnel, décision exceptionnelle.

Pour autant, la Ville n'entend nullement pénaliser ses seniors. « La distribution des colis aux aînés n'est pas supprimée mais reportée pour protéger nos aînés » indique **Nicolas Gougeon, responsable du service de l'Action sociale** « Il s'agit d'un moment attendu, d'un moment privilégié, d'un moment de réjouissances. Nous réfléchissons donc à une autre forme de distribution plus tard dans l'année. On espère pouvoir l'appeler « Colis de Pâques ».

Dans tous les cas, les Saranais seront tenus informés ». Une fois encore, c'est le contexte sanitaire du moment qui prévaudra. « Il faut que nos aînés sachent que nous pensons à eux » souligne **Josette Sicault** « Comme chaque année, ils recevront un colis, lorsque la situation se sera améliorée. Pour le moment, il faut qu'ils prennent soin d'eux et qu'ils fassent preuve de patience. Nous leur souhaitons à tous un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année ». Et une bonne santé avant toute autre chose.

• **Arnaud Guilhem**

## Maintien à domicile

### UNE NOUVELLE RESPONSABLE

Depuis le 16 juillet, **Gaëlle Renault** officie à la tête du service maintien à domicile, qui assure notamment le portage de repas, au sein du service municipal de l'Action sociale.

Juriste en marchés publics de profession, cette trentenaire a tout d'abord exercé dans l'Éducation nationale, avant d'être responsable de plusieurs secteurs à l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) pendant 4 ans. « Ce fut une très bonne expérience, mais j'ai eu envie de réduire le champ et de pouvoir personnaliser la réponse aux bénéficiaires » explique-t-elle. Désormais, sa mission consiste à recenser le besoin des personnes, à mettre en place les différentes interventions et d'assurer leur suivi, « afin de maintenir au mieux les personnes à domicile en les aidant dans les actes de la vie quotidienne ».

Sous sa responsabilité, 2 agents administratifs et 25 agents de terrain (aides à domicile, portage de repas). Nous livrons de 80 à 100 repas par jour, sauf les jours fériés, et le samedi pour le week-end entier. C'est un service continu et attendu par les bénéficiaires ». Malgré le contexte sanitaire, le portage de repas reste assuré tout comme l'aide à la toilette, aux courses, au repas et le ménage. « Les administrés étant confinés, les aides à domicile sont leur dernier lien, avec la famille » souligne Gaëlle Renault.

Amandine traiteur *la boutique*

# La qualité à proximité

**Depuis le 12 novembre, « Amandine traiteur » tient boutique dans le centre-bourg de Saran. L'enseigne, qui privilégie de toujours la qualité, propose un choix vaste de plats cuisinés et de produits faits-maison, locaux ou régionaux.**



**L**a nouvelle a fait du bruit. Après 7 mois de fermeture, la boutique de l'ancienne boucherie-charcuterie du Bourg a ré-ouvert ses portes et accueille désormais « Amandine traiteur la boutique » en tant que locataire du fond.

Cette SARL n'est pas une inconnue sur la commune, puisqu'elle exerce son activité de traiteur -sur commande et à la carte- pour les particuliers et les entreprises depuis début 2014. Son siège et son laboratoire étant situés au 379 RD2020.

L'activité principale d'« Amandine traiteur » au Bourg est celle d'un traiteur « Nous sommes toutefois à l'écoute des Saranais » indiquent **Caroline et Aurélien Lhuillier, respectivement gérante et actionnaire de l'entreprise** « Si nous pouvons et savons faire, nous proposerons de nouveaux produits en boutique, même si nous sommes un peu limités en espace. En revanche, nous pouvons presque tout faire sur commande passée quelques jours auparavant, grâce à notre laboratoire ». Et de mentionner « Nous sommes le premier traiteur sur l'agglomération d'Orléans à avoir obtenu l'agrément sanitaire européen FR45-302-011CE en mars 2015 ». Un gage de qualité, car celui-ci impose « un suivi rigoureux de la traçabilité des produits d'un contrôle strict des conditions d'hygiène des locaux, des denrées et du personnel ».

### Fait-maison et produits locaux

Dans la boutique, l'équipe d'« Amandine traiteur », soit 2 vendeuses et le couple Lhuillier, propose « une offre de proximité ». L'essentiel des produits est cuisiné au laboratoire par 3

professionnels. « Nous privilégions au maximum le fait-maison et le local ». Au rayon traiteur, toute une variété de salades composées, des plats préparés en sauce (Blanquette de veau, pot-au-feu. . .) dont 6 en alternance, mais aussi des pâtisseries salées (bouchée à la reine, quiches, croque-monsieur...) et des légumes préparés et autres tagliatelles fraîches. 3 autres rayons viennent diversifier l'offre. Un rayon charcuterie, avec des produits fabriqués par des artisans partenaires, principalement de Gidy, Huisseau-sur-Mauves et du Mans (œufs, terrines, rillettes, saucissons...) et plusieurs fournisseurs régionaux (viandes et volailles). Un rayon fromage, avec Cendré d'Olivet, Crottin de Chavignol et autres Brie de Meaux et fromage à raclette. Et enfin, un rayon épicerie « en dépannage », avec des boîtes de légumes faits maison, du riz, des pâtes, des sauces, sel et poivre... Celles et ceux qui ne trouveraient pas leur bonheur en boutique peuvent aussi consulter la carte de Noël d'« Amandine traiteur », disponible sur le site internet, avec du « 100% fait-maison ». « Nous essayons de répondre au mieux aux attentes des Saranais qui sont des clients agréables » résume ces sympathiques quadragénaires « Ouvrir la boutique au Bourg est la solution afin de sauver notre entreprise, de préserver les emplois et de produire avec le personnel. De-

puis mars, à cause du COVID-19, notre activité traiteur sur commande et à la carte est réduite à quasi zéro. Nous avons eu la chance de cette opportunité qu'est la boutique et de bénéficier du soutien de la Ville. Jean-Marie Pescher, notre prédécesseur au Bourg, nous a pour sa part vraiment accompagnés sur tout ce que l'on ne connaissait pas et nous l'en remercions ». Quant au futur... « Lorsque l'activité redémarrera, automatiquement nous embaucherons, soit à la boutique, soit au laboratoire ». Que souhaiter de mieux et au plus vite ?

• **Arnaud Guilhem**

## EN BREF SARL AMANDINE TRAITEUR

- **HORAIRE :**  
8h - 13h / 15h30 - 19h  
Du mardi au samedi inclus
- **ADRESSE :**  
283 rue du Bourg à Saran
- **TEL :**  
02 38 80 02 24
- **SITE INTERNET :**  
[www.amandine-traiteur.fr](http://www.amandine-traiteur.fr)



# SARAN solidaire

**Dans le cadre de l'aide humanitaire, le Conseil municipal de Saran a octroyé 2 subventions exceptionnelles au Secours Populaire Français. Celles-ci témoignent de la solidarité de la Ville envers les sinistrés de Beyrouth et des vallées de la Roya et de la Vésubie.**

Lors de ses séances de septembre et octobre, le Conseil municipal a adopté 2 délibérations afin de venir en aide aux sinistrés de Beyrouth et des vallées de la Roya et de la Vésubie. 2 aides financières de 3 315 euros chacune, attribuées au Secours Populaire Français, présent sur le terrain. « Ces aides s'inscrivent dans la continuité des actions que nous menons depuis des années » explique **Mathieu Gallois, adjoint à la Vie et relais de quartiers, la citoyenneté, l'action sociale et le logement** « Elles témoignent de notre engagement municipal en matière de solidarité nationale et internationale, et de notre soutien aux populations ».

## Aide pour les sinistrés de Beyrouth

Le 4 août dernier, une explosion a secoué le port de la capitale libanaise, causant plus de 6 500 blessés et 188 morts. Très vite, les hôpitaux ont été saturés et ont fait appel à l'aide internationale. Quant au port, principal point

d'entrée des marchandises dans le pays, il n'est plus opérationnel. Cet événement dramatique s'est produit alors même que le Pays du Cèdre vit la crise sanitaire liée au COVID-19 et connaît de plus une crise sociale et économique sans précédent depuis 40 ans : hausse des prix, dévaluation de la Livre libanaise, plus de 40% de la population vivant sous le seuil de pauvreté. Outre les réfugiés palestiniens, le Liban accueille depuis 2011 plus de 1,5 millions de réfugiés syriens, ce qui fait de lui le pays avec le plus fort taux de réfugiés au monde. Le Secours Populaire est présent depuis 45 ans au Liban. Son caractère non confessionnel garantit une intervention auprès de tous les communautés du pays.

## Aide pour les sinistrés de la Roya et de la Vésubie

Les 1<sup>er</sup> et 2 octobre, la tempête Alex a frappé la France.

Suite à des précipitations exceptionnellement

fortes, la vallée de la Vésubie et les versants italiens et français de la vallée de la Roya (Alpes-Maritimes) ont été particulièrement touchées par la violence des inondations. Des centaines de maisons ont été endommagées, voire détruites par les flots. Des routes, des ponts et des cimetières ont été emportés. Des milliers de familles ont tout perdu. D'autres se sont retrouvées dans des habitations sans eau potable, sans électricité, sans nourriture, et parfois totalement isolées en raison des coupures des voies de communication.

L'aide financière accordée au Secours Populaire doit permettre de venir en aide aux personnes et familles sinistrées.

Le dernier bilan en date fait état de 9 morts et de 9 disparus.

• **Arnaud Guilhem**



Damages after 2020 Beirut explosions 1 - Mahdi Shojaeian - Mehr News Agency



Passerelle métallique détruite par la crue de la Vésubie lors du passage de la tempête Alex - Hippocrates

# UN LABEL OR pour l'école de handball



## L'USM handball a reçu une distinction nationale qui récompense l'excellence de la formation saranaise.

Le label Or 2019 délivré par la Fédération française de handball a de quoi satisfaire tous les acteurs du club. Il vient souligner en lettres d'or la politique sportive du club en faveur de la jeunesse. « L'école de handball est très importante pour le club, assure **Bertrand Neuilly, responsable technique de l'USM**. Nous proposons une pratique de qualité, mettons en place un fonctionnement, un protocole, qui se voient aujourd'hui reconnus par les plus hautes instances du hand national ». Délivré par la F.F.H, le Label or, que le club a déjà obtenu par le passé, repose sur des critères objectifs : le nombre d'enfants, leur fidélisation, la qualité de l'encadrement, le nombre de séances d'entraînement et la participation aux tournois. Que des clignotants au vert pour l'USM ! Le travail opéré auprès des catégories des 8, 10 et 12 ans, soit un total de 80 jeunes handballeurs, est salué de la plus belle des manières. Sur le plan de l'encadrement, les cinq éducateurs sont diplômés ou en cours de formation. Les jeunes suivent deux séances

par semaine, qu'ils occupent en fonction des créneaux du lundi soir, du mercredi après midi et du samedi matin.

### Un signal envoyé

Sur le plan des résultats, les 12 ans, seule catégorie de l'école du handball à participer à des championnats départementaux et régionaux, se classe en haut de tableau. A souligner que l'équipe des 12 ans est invaincue depuis septembre. « A l'issue de sa formation l'enfant sera plus performant, plus assidu, poursuit Bertrand Neuilly. Plus nous avons de jeunes mieux c'est ». Il est vrai que comme toute politique pour la jeunesse le club saranaise prépare un réservoir de futurs bons joueurs. Qui demain alimenteront les équipes jeunes et après demain, pour les meilleurs, les Espoirs qui évoluent en N2, et pourquoi pas l'équipe de Pro-ligue. « Avoir un réservoir de qualité permet de opérer un recrutement plus précis, explique le technicien. D'avoir un recrutement de qualité plus que de quantité ». Et de préciser que la convivialité reste le maître mot et qu'on a le droit de pratiquer le hand à Saran quand on est jeune pour le simple plaisir de jouer. Les parents sont également associés à cette distinction pour leur engagement, notamment lors des tournois. « Ce label or valide le travail

mis en place par l'ensemble de l'encadrement de l'école de hand, conclue Bertrand Neuilly. Il récompense les orientations du club et une politique de fond qui part de la base de la pyramide. C'est aussi un signal envoyé à tous les clubs, aux parents, aux collectivités locales, aux partenaires ».

• Clément Jacquet



## BRÈVES

**Pré-inscription rentrée scolaire 2021/2022**

Pour les enfants nés en 2018, vous pourrez procéder à leur pré-inscription obligatoire pour la rentrée scolaire 2020-2021, **du 4 janvier au 6 mars 2021**. Pour cela, rendez-vous à l'Accueil de la mairie munis de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile. Pour tout renseignement **02 38 80 34 17** ou **02 38 80 34 10**, ou sur le site de la Ville [www.ville-saran.fr](http://www.ville-saran.fr)

**Guide municipal**

En raison d'une refonte complète du document, le Guide pratique de la Ville ne paraîtra pas en début d'année 2021 mais en septembre ce qui permettra la sortie d'un document pratique à chaque rentrée scolaire. En attendant le Guide 2020 est toujours disponible.

N'hésitez également à consulter le site de la Ville [www.ville-saran.fr](http://www.ville-saran.fr)

**Dons d'organes, tous concernés**

Vous trouverez toutes les réponses à vos questions sur le don d'organes en consultant le site [www.dondorganes.fr](http://www.dondorganes.fr).

Vous trouverez des informations expliquées de façon pédagogique, le contexte légal relatif au don d'organes et de tissus, et plus précisément le principe de consentement présumé. Des précisions sont également apportées si l'on veut exprimer son refus de prélèvement, en s'inscrivant sur le registre national du refus. La loi fait de chaque Français un donneur potentiel.



# FRITURE SUR LES ONDES

**Le Conseil municipal a adopté une délibération afin d'imposer un moratoire quant au déploiement de la 5G sur le territoire communal jusqu'à la publication de l'enquête de l'ANSES.**

**Les élus saranais demandent également l'ouverture d'un vaste débat citoyen au niveau métropolitain.**

**L**e déploiement de la 5G, ou téléphonie de 5<sup>e</sup> génération, en France n'en finit pas de susciter interrogations et craintes, notamment en matière sanitaire, environnementale et de sécurité des données personnelles.

Alors même que l'ouverture officielle de cette nouvelle technologie au grand public a eu lieu le 20 novembre à Nice, de nombreux élus de part et d'autre du territoire national réclament au contraire un moratoire sur le déploiement de la 5G, quand d'autres ne s'y opposent pas tout simplement.

Dès octobre dernier, le Conseil municipal s'est positionné quant au déploiement de la 5G, en adoptant une délibération. Celle-ci comporte 2 volets : le premier fixe un moratoire concernant le déploiement de la 5G sur le territoire communal. Le second propose la tenue d'un grand débat public au sein de la Métropole sur ce sujet.

« Nous ne sommes pas contre la 5G » précise **Alexis Boche, conseiller municipal délégué à la communication** « Mais on ne peut accepter la mise en place d'une technologie aussi innovante et intrusive sans que l'information soit délivrée en toute clarté et transparence aux citoyens, et sans qu'il y ait un débat associant des experts. L'absence d'information et de débat public n'aurait pour conséquences que de favoriser la défiance des citoyens et d'alimenter

d'éventuelles théories du complot. Cela soulève aussi un problème de fonctionnement de la démocratie ».

**Moratoire et mobilisation citoyenne**

Pour l'heure, le principe de précaution s'applique donc à Saran.

La Ville, qui compte déjà 36 antennes relais (3G et 4G), n'entend pas délivrer d'autorisation d'implantation d'antennes liées à la 5G, tant que les conclusions de l'enquête de l'ANSES sur les effets sanitaires de cette nouvelle technologie ne seront pas rendues publiques, soit vraisemblablement début 2021.

Précédemment, la mairie s'est opposée à l'implantation d'une antenne relais 4G sur un terrain privé de la rue Gabriel-Debacq, à proximité d'habitations, sur un sol instable. Elle a été déboutée par le Tribunal administratif d'Orléans en novembre 2016, et condamnée à verser une amende. Le collectif «Anti antenne Debacq», créé par des habitants, a lancé une pétition dans le même sens, dénonçant l'absence de concertation avec les riverains. Ses membres ont lutté pendant plus de 2 ans contre ce projet, avec le soutien moral de la Ville. En vain.

Plus récemment, le 12 octobre dernier, l'assemblée générale des copropriétaires de la résidence des Rives du Lac, située allées des Narcisses et des Pervenches, a refusé l'installation d'antennes relais sur un des ses toits. Un « Collectif citoyen contre l'antenne 5G dans le nord du bourg de Saran » est né, soulignant l'absence d'information et de consultation des riverains par l'opérateur Free. Son mot d'ordre : « Ne nous laissons pas faire ! »

Force est de constater qu'en matière de 5G, citoyens et élus ne sont pas sur la même longueur d'onde que le président de la République et le gouvernement, ni même que les opérateurs privés.

• **Arnaud Guilhem**

## Le Chiffre du Mois

# 11

Comme le 11 novembre. En plein confinement le devoir mémoriel a été rempli. La cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, qui a mis fin aux hostilités de la Grande Guerre entre Alliés et Allemands, s'est tenue dans le cadre des contraintes liées à la pandémie du Covid-19. C'est donc sans public qu'ont été honorés les Poilus morts au combat. Ceux de Saran et aussi ceux de toute la France. Rappelons que ce premier conflit mondial fut le plus meurtrier pour le pays avec la perte de 1,5 million de Français. Étaient présents en ce mercredi matin des élus saranais, des représentants d'associations d'anciens combattants et des porte-drapeaux. L'hommage a pris la forme d'un discours de **Maryvonne Hautin, maire**, suivi d'un dépôt de gerbes aux pieds du monument aux morts près de l'église du Bourg, et d'une minute de silence. En l'absence de l'harmonie Saran/Fleury-les-Aubrais, la Marseillaise a été jouée à partir d'un CD. À souligner que depuis février 2012, la cérémonie du 11 novembre rend hommage à tous les morts tombés pour la France, des anciens conflits ou des actuels. Qu'ils soient civils ou militaires...

C-J



## BRÈVES

### Attention au monoxyde de carbone

En cette période hivernale où les appareils de chauffage tournent à plein régime, **il est important de rappeler les précautions d'usage afin de prévenir l'intoxication au monoxyde de carbone**, gaz toxique responsable de décès chaque année. Pour éviter ce risque, **il est impératif :**

- de faire entretenir annuellement les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude par un professionnel ;
- de faire appel à un ramoneur professionnel qualifié pour nettoyer les conduits d'évacuation de fumées.

D'autre part il faut veiller à ne jamais chauffer avec des appareils non destinés à cet usage ; ne pas utiliser de groupe électrogène dans un lieu fermé ; ne jamais utiliser de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion (poêle à pétrole...) ; **enfin il est indispensable d'aérer quotidiennement votre habitation.**

### Vivre ensemble

Pour assurer la salubrité et l'hygiène de la voirie publique, des espaces verts, parcs, jardins et espaces de jeux ouverts aux enfants, **un arrêté du Maire autorise la Police municipale à verbaliser les personnes qui ne ramassent pas les crottes de leurs chiens.** Les déjections canines sont tolérées seulement dans les caniveaux, hors accès aux habitations et aux abris-bus. Des bornes « Toutounet » distribuant des sacs plastiques sont installées à divers endroits de la commune, mais vous pouvez aussi prévoir un petit sac lors de votre promenade !

# Première opération de curage

Les travaux réalisés de fin juin à courant septembre dans l'étang et sur ses abords immédiats n'ont pas manqué de susciter l'étonnement et le questionnement de nombreux Saranais sensibles à la préservation de leur patrimoine naturel. L'opération menée constitue une première. C'est en effet la première fois que le lac, composante majeure du parc du château éponyme, a fait l'objet d'un curage.

« Les travaux ont consisté principalement à extraire la vase accumulée dans les fonds du tour de l'île et à consolider avec des pierres les berges qui menaçaient de s'effondrer »



précise Stéphane Poitou, responsable des services techniques municipaux. « Cette partie de l'étang était particulièrement envasée » souligne José Santiago, adjoint à l'Espace public, au patrimoine et à l'environnement « L'été, le niveau d'eau était moindre et des odeurs pestilentielles s'en dégagèrent. Le curage a permis d'éliminer les nuisances olfactives et s'est traduit par l'accroissement de ce même niveau d'eau, ce qui est un point positif ». Une intervention favorable également à la régénération tant de la flore que de la faune aquatiques.

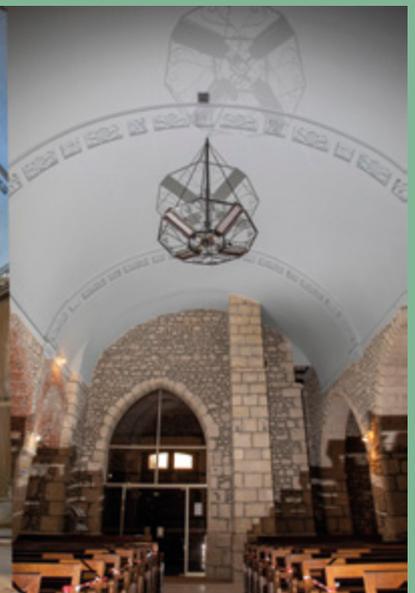
Particularité de cette opération inédite, l'intervention dans une zone humide, véritable lieu de vie. Ainsi, afin de réduire les impacts environnementaux et de pas pénaliser les pêcheurs dans leur pratique, le chantier s'est déroulé sans vider le lac, avec un niveau d'eau bas. « Ça a été la difficulté majeure de l'opération » indique Stéphane Poitou. De fait, « L'indisponibilité des engins appropriés a entraîné un délai supplémentaire pour la réalisation des travaux. Nous en avons donc profité pour procéder (en régie) à l'élagage et l'abattage d'arbres qui allaient présenter un danger pour les promeneurs et les pêcheurs. Des arbres seront replantés prochainement ». Dans la foulée, les 2 pontons d'accès à l'île ont été rénovés. Le cheminement piétonnier permettant de rallier l'île depuis la terrasse du château a pour sa part été agrandi. Le coût total de ces travaux s'élève à 90 000 euros.



## Église Saint-Martin

Entre septembre et octobre, l'église du Bourg a fait l'objet de travaux d'entretien et de rénovation. Le chantier a porté sur la réfection de la voûte située dans le chœur et la nef. Outre le traitement des fissures, la voûte a bénéficié d'un embellissement en peinture.

Le montant total de l'opération se chiffre à 60 000 euros.



• Arnaud Guilhem

# La culture est toujours présente à Saran.

Empruntez  
vos livres, revues,  
CD, vinyles à la  
médiathèque  
avec le  
**BiblioDrive !**

{ Médi@  
Saran thèquE }



+ d'infos sur  
[www.saran.fr](http://www.saran.fr)

## CARNET DE ROUTE Octobre 2020

### Nous saluons l'arrivée de

**Charlotte COUTELIER** - 2 octobre 2020

**Eva KIMBEMBE** - 2 octobre 2020

**Naël MUREAU DESCHAMPS** - 7 octobre 2020

**Ritien CHANDON** - 8 octobre 2020

**Charlie LESAUVAGE MALBET** - 8 octobre 2020

**Clément PINON** - 10 octobre 2020

**Dendy KUNTZ** - 25 octobre 2020

### Nous félicitons l'union de

**Julien SCHMIT et Mounia KAMAR**

10 octobre 2020

**Jean-Paul CAMMISAR et Aurélie MAGDELEINE**

24 octobre 2020

**Elias ABOUSSI et Shaïma BOULABHAR**

29 octobre 2020

### Nous regrettons le départ de

**Michèle LEMOINE** - 72 ans

**Robert TRELLU** - 92 ans

**Pierre MULLARD** - 83 ans

**Anne-Marie VERNOIS** - 91 ans

**Didier BARGE** - 69 ans

**Colette AGÉNIE veuve COUET** - 77 ans

**Robert BOISSIERE** - 77 ans

**Marc PATUCCA** - 75 ans

**Nicolle DREUX épouse BARUTAUD** - 83 ans

**Blia LAO veuve XIONG** - 89 ans

**Daniel LEFÈVRE** - 66 ans

**Raymonde CLEYET-MAREL épouse LEDRU** - 88 ans



*Pendant  
les fêtes,*

*Saran soutient  
les commerces  
de proximité.*

